



## Traité Chabbath

### Michna 4 - Chapitre 6

לא יצא האיש לא בסיף, ולא בקשת, ולא בתריס, ולא באלה,  
ולא ברומח. ואם יצא, חייב חטאתי. רבי אליעזר אומר, תכשיטין  
הן לו; וחכמים אומרים, אין לו אלא גנאי, שנאמר "וכיתתו  
חרבותם לאייטים, וחניתותיהם למזרחות" (ישעיהו ב,ד).  
בירית-טהורה, יוצאים בה בשבת; כבליים-טמאין, ואין יוצאים  
ביה

Une femme ne sortira ni avec une épée ni avec un arc, ni avec un triss, ni avec un ala (deux sortes de boucliers) ni avec une lance. Et s'il est sorti [avec], il est redévalable d'un Qorban 'Hatat. Rabbi Eliézer dit : ce sont des décos pour lui ; et les Sages disent : ce ne sont que [des objets] de honte, comme il est dit : « ...de leurs glaives ils forgeront des socs et de leurs lances des serpettes, un peuple ne lèvera plus l'épée contre un autre peuple et on n'apprendra plus [à faire] la guerre » (Yechayahou 2,4). La Birit [reste] pure et on [peut] sortir avec, le Shabbat. [Ses] chaînons contractent l'impureté et on ne sortira pas avec, le Shabbat.

### Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)